

Tous les patients doivent être vus au SAUP

Amygdalectomie et saignements post-op

- Anamnèse
 - Jour de l'intervention
 - Intervention ambulatoire ou non ?
 - Y a-t-il eu des complications ?
 - Début des saignements ?
 - Quantifier les pertes
- Contrôles
 - FC, Resp, TA, se référer aux normes selon l'âge
 - État clinique de l'enfant (pâleur, TRC)
- Degré de tri 2 à installer immédiatement et prévenir CdC flux

Otorragie suite à une chute/traumatisme

- Box 10, prévenir immédiatement CdC
- Degré de tri 2 (dans neuro – TC avec otorragie)
- Protection colonne cervicale
- À savoir : si vous installez en PLS un patient présentant une otorragie, le mettre du côté de l'oreille atteinte

Corps étrangers dans les oreilles ou le nez, arrête de poisson

- Impérativement faire le tri et l'entrée administrative
- Anamnèse
 - Heure à laquelle c'est arrivé
 - Quel type d'objet ?
 - Y a-t-il eu un saignement ?
 - Douleur ?
- Si le CE est enlevé avant que le médecin ne voie le patient
 - Documenter sur la feuille de suite/DPI
 - Signaler au CdC qui valide le départ du patient sans qu'il soit vu par un médecin

ORL de garde : tel 33 938

8h à 18h : 28244 ou 28268 policlinique ORL (3^{ème} étage, bâtiment d'appui)

- Les mardis et mercredis toute la journée
- Les jeudis après-midi
- Les samedis de 8h à 11h30